

Sujet : [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE SUITE A ISDI PREVUE A FONTENAY EN PARISIS

De : "BRIGITTE" <brigitte.vetu@gmail.com>

Date : 09/07/2019 10:42

Pour : <pref-icpe@val-doise.gouv.fr>

Bonjour,

Veillez trouver, ci-joint, mes questions suite à ce projet.

Cordialement

Jean-Luc VETU

— Pièces jointes : —

OBSERVATIONS JLV du 08 07 2019.pdf

258 Ko

QUESTIONS SUITE A ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA MODIFICATION N° 2 DU P.L.U. DE FONTENAY EN PARISIS

Observations transmises par voie électronique à pref-icpe@val-doise.gouv.fr et remises en mairie pour insertion sur le registre à disposition des citoyens à la mairie de Fontenay en Parisis,

PREAMBULE :

La modification du P.L.U. est faite pour permettre la création d'un centre équestre à Fontenay en Parisis. Les travaux préalables à l'installation de ce centre équestre consistent principalement à l'installation de stockage de déchets inertes (ISDI) qui font l'objet d'une enquête publique.

Lors de ma rencontre avec le commissaire enquêteur en mairie le 29/06/2016, j'ai formulé plusieurs questions.

Veuillez trouver, ci-dessous ces questions relatives à l'ISDI

Ces questions font référence au dossiers que j'ai téléchargé sur : <http://www.val-doise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-et-nuisances/ICPE-Installations-Classees-pour-la-Protection-de-l-Environnement/CONSULTATION-DU-PUBLIC-2019/SOCIETE-ENVIRONNEMENT-TP>

QUESTION N°1

Dans le dossier N° 1, il est demandé une dérogation de seuils pour accueillir des matériaux inertes de type « K3+ ».

Quelle sera la nature de ces matériaux ?

Quels contrôles indépendants de la société Environnement TP seront mis en place par les différentes autorités publiques pour éviter d'éventuels dépôts de matériaux non prévus ?

QUESTION N°2

Il est prévu un remblai d'une hauteur importante sur la partie Est du projet, en bordure de la voie communale reliant Fontenay au nord de Goussainville. Le « trottoir » étant principalement à un niveau inférieur au terrain naturel qui s'écroule souvent sur ce trottoir.

Quels seront les risques, en cas de fortes pluies ou autres événements climatiques quand le remblai proche atteindra une hauteur de 10m, voire plus ?

QUESTION N°3

La rose des vents (page 59 du dossier N° 2) indique un sens majoritaire dans l'axe S-O – N-E. Le projet est situé au Sud-Sud-Ouest du village, donc les vents dominants iront vers le village.

Comment sera-t-on préservé des poussières et d'éventuelles odeurs ?

QUESTION N°4

Le projet est très proche des habitations, voir limitrophes du Centre de Loisirs et des installations sportives du village.

Qu'est-il prévu pour protéger, le temps des travaux, les riverains, les enfants et les sportifs des différentes nuisances potentielles ?

QUESTION N°5

Je suis un utilisateur régulier du haras du Parisis.

Actuellement, l'accès piéton (avec des enfants) se fait en sécurité par le chemin des demoiselles et devant les vestiaires du foot.

Comment pourra-t-on y accéder en sécurité quand cet accès sera fermé, sachant que le passage par le rond-point ne comprend pas de trottoir et qu'il y a un trafic routier très important sur ce rond-point ?

Fait à Fontenay en Parisis, le 08/07/2019

Cordialement,

Jean-Luc VETU

4 chemin de la Vallée

95190 FONTENAY EN PARISIS

Tél. : 01 34 71 18 09